

CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 27 Janvier 2022

Nombre de conseillers titulaires : 56

Nombre de conseillers présents : 45

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre d'absents excusés : 7

1 - Autorisation de programme et crédits de paiement (APCP) - Restructuration école de Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres l'ouverture d'une autorisation de programme n° 2022-01 d'un montant de 6 140 000 € TTC pour la réhabilitation et l'extension de l'école Bellevue à Chaudron en Mauges.

2 - Budget Ville - Reprise anticipée des résultats 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'arrêter les résultats provisoires 2021 d'exécution du budget comme suit :

		Dépenses	Recettes	Résultats
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'exercice	13 758 709,79	15 505 409,82	1 746 700,03
	Report de l'exercice 2020		1 064 905,22	1 064 905,22
	Totaux Cumulés	13 758 709,79	16 570 315,04	2 811 605,25
Section d' Investissement	Réalisations de l'exercice	6 099 876,24	5 513 031,43	-586 844,81
	Report de l'exercice 2020		3 899 995,92	3 899 995,92
	Totaux Cumulés	6 099 876,24	9 413 027,35	3 313 151,11
	Restes à Réaliser	2 882 926,30	2 721 240,51	-161 685,79

et vote l'affectation provisoire suivante :

Affectation provisoire du déficit d'investissement 2021 : 0,00 €

Affectation provisoire pour travaux d'investissement 2022: 2 000 000 €

SOIT :

- Section d'investissement 2022 :

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 2 000 000 €

- Section de fonctionnement 2022:

art 002 résultat de fonctionnement reporté : + 811 605,25 €

3 - Budget Lotissement - Reprise anticipée des résultats 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'arrêter les résultats provisoires 2021 d'exécution du budget comme suit :

		Dépenses	Recettes	Résultats
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'exercice	1 831 515,36	1 817 947,45	-13 567,91
	Report de l'exercice 2020		138 893,57	138 893,57
	Totaux Cumulés	1 831 515,36	1 956 841,02	125 325,66
Section d' Investissement	Réalisations de l'exercice	1 380 974,61	2 624 116,96	1 243 142,35
	Report de l'exercice 2020	1 263 962,82		-1 263 962,82
	Totaux Cumulés	2 644 937,43	2 624 116,96	-20 820,47
	Restes à Réaliser	0,00	0,00	0,00

ARRÊTE les résultats provisoires 2021 d'exécution du budget lotissement à :

Section de Fonctionnement : excédent de 125 325,66 €

Section d' Investissement : déficit de - 20 820,47€

4 - Budget Pôle Santé - Reprise anticipée des résultats 2021

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'arrêter les résultats provisoires 2021 d'exécution du budget comme suit :

		Dépenses	Recettes	Résultats
Section de Fonctionnement	Réalisations de l'exercice	121 100,49	129 511,10	8 410,61
	Report de l'exercice 2020	33 181,47		-33 181,47
	Totaux Cumulés	154 281,96	129 511,10	-24 770,86
Section d' Investissement	Réalisations de l'exercice	54 987,92	51 958,13	-3 029,79
	Report de l'exercice 2020	6 582,73		-6 582,73
	Totaux Cumulés	61 570,65	51 958,13	-9 612,52
	Restes à Réaliser	0,00	0,00	0,00

et vote l'affectation provisoire suivante :

Affectation provisoire du déficit d'investissement 2021 : 0,00 €

Affectation provisoire pour travaux d'investissement 2022: 0,00 €

SOIT :

- Section d'investissement 2022:

art 1068 excédent de fonctionnement capitalisés : 0,00 €

- Section de fonctionnement 2022 :

art 002 résultat de fonctionnement reporté : - 24 770,86 €

5 - Budget Ville 2022 - Adoption

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'adopter le budget primitif du budget général pour l'exercice 2022 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et vote au niveau du chapitre avec les chapitres opérations d'équipement pour la section d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET GÉNÉRAL			
DEPENSES			Budget 2022
011 - Charges à caractère général			4 255 675,00
012 - Charges de personnel			7 714 242,00
014 - Atténuation de produits			30 000,00
023 - Virement à section investissement			1 217 000,00
042 - Opérations d'ordre entre sections			1 063 750,00
65 - Autres charges de gestion courante			2 065 073,00
66 - Charges financières			110 706,00
67 - Charges exceptionnelles			9 500,00

68 - Dotations aux provisions			15 000,00
TOTAUX			16 480 946,00
RECETTES			Budget 2022
002 - Excédent antérieur reporté			811 605,25
013 - Atténuation de charges			300 000,00
042 - Opérations d'ordre entre sections			160 000,00
70 - Produits des services			1 230 600,00
73 - Impôts et taxes			7 330 058,00
74 - Dotations et participations			6 235 672,75
75 - Autres produits de gestion courante			413 010,00
TOTAUX			16 480 946,00
SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET GÉNÉRAL			
DEPENSES	propositions nouvelles	RAR	Budget 2022
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES	1 706 760,00		1 706 760,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 000,00		160 000,00
041 – opérations patrimoniales	700 000,00		700 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	45 000,00		45 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	751 760,00		751 760,00
204 – subventions	50 000,00		50 000,00
OPÉRATIONS D' ÉQUIPEMENT	10 458 825,70	2 882 926,30	13 341 752,00
104 - Cimetière St-Quentin	0,43	1 021,57	1 022,00
22 - TRAVAUX DE BÂTIMENTS	1 347 180,67	1 634 147,33	2 981 328,00
23 - TRAVAUX DE VOIRIE	1 979 430,45	461 767,55	2 441 198,00
24 – AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS	779 199,25	48 754,75	827 954,00
26 - ACQUISITIONS DE MATÉRIELS	1 039 837,93	45 098,07	1 084 936,00
27 – ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	677 000,81	93 172,19	770 173,00
66 - PLU INTERCOMMUNAL	23 515,00		23 515,00
73 – RÉNOVATION URBAINE SAINT PIERRE MONTLIMART	2 231 344,31	183 000,69	2 414 345,00
74 - RÉNOVATION URBAINE SAINT QUENTIN EN MAUGES	500,47	1 354,53	1 855,00
75 - ACQUISITIONS FONCIÈRES	369 329,25	138 156,75	507 486,00
77 – AMÉNAGEMENTS URBAINS	1 761 487,13	276 452,87	2 037 940,00
78 – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	100 000,00		100 000,00
79 – AP ECOLE DE CHAUDRON	150 000,00		150 000,00
TOTAUX	12 165 585,70	2 882 926,30	15 048 512
RECETTES	propositions nouvelles	RAR	budget 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 313 151,11		3 313 151,11
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 217 000,00		1 217 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 063 750,00		1 063 750,00
041 – opérations patrimoniales	700 000,00		700 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 865 000,00		1 865 000,00
1068 – excédents de fonctionnements capitalisés	2 000 000,00		2 000 000,00
13 - Subventions d'investissement		2 721 240,51	2 721 240,51
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 164 370,38		2 164 370,38
165 – dépôts et cautionnements reçus	4 000,00		4 000,00
23 - Immobilisations en cours			0,00
TOTAUX	12 327 271,49	2 721 240,51	15 048 512,00

6 - Budget Lotissement 2022 - Adoption

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'adopter le budget primitif du budget lotissement pour l'exercice 2022 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET LOTISSEMENT	
DÉPENSES	Budget 2022
Chapitre 011 - Charges à caractère général	1 263 341,00
Chapitre 023 - Virement à section d'investissement	45 884,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 624 900,00
Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	7 500,00
Chapitre 65 – Autres Charges de gestion courante	5 500,00
Chapitre 66 - Charges financières	7 500,00
TOTAUX	2 954 625,00
RECETTES	Budget 2022
Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté	125 325,66
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	1 800 000,00
Chapitre 043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	7 500,00
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 021 799,34
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	
TOTAUX	2 954 625,00
SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET LOTISSEMENT	
DÉPENSES	Budget 2022
001 -solde d'exécution de la section d'investissement reporté	20 820,47
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 800 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	58 500,53
TOTAUX	1 879 321,00
RECETTES	Budget 2022
021 - Virement de la section de fonctionnement	45 884,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 624 900,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	208 537,00
TOTAUX	1 879 321,00

7 - Budget Pôle Santé 2022 - Adoption

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'adopter le budget primitif du budget pôle santé pour l'exercice 2022 avec vote au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – BUDGET POLE SANTÉ	
DEPENSES	Budget 2022
Chapitre 002 Résultat de fonctionnement reporté	24 770,86
Chapitre 011 - Charges à caractère général	68 050,14
Chapitre 023 - Virement à section invest.	4 913,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sect°	60 000,00
Chapitre 65 - Autres charges gestion cour.	500,00
Chapitre 66 - Charges financières	9 900,00
TOTAUX	168 134,00

RECETTES		Budget 2022
Chapitre 002 - Excédent ant. reporté fonct.		0,00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections		36 600,00
Chapitre 70 - Produits des services		18 292,00
Chapitre 75 - Autres produits gest. courante		113 242,00
TOTAUX		168 134,00
SECTION DE D' INVESTISSEMENT – BUDGET POLE SANTÉ		
DEPENSES		Budget 2022
OPÉRATIONS NON AFFECTÉES		69 413,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		9 612,52
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		36 600,00
16 - Emprunts et dettes assimilées		23 200,48
OPÉRATIONS D' ÉQUIPEMENT		0,00
TOTAUX		69 413,00
RECETTES		Budget 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement		4 913,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		60 000,00
165 - dépôts et cautionnements reçus		4 500,00
TOTAUX		69 413,00

8 - Subvention DSIL - Réhabilitation d'un terrain de football synthétique à Saint-Pierre-Montlimart

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
Réfection terrain synthétique	450 000,00 €	État – <u>DSIL</u>	426 068,00 €
Contrôle des équipements	390,00 €		
Contrôle gazon/Sous-couche	7 245,00 €		
Honoraires <u>MO</u>	7 450,00 €		
Réfection éclairage	67 500,00 €	Autofinancement	106 517,00 €
TOTAL	532 585,00 €	TOTAL	532 585,00 €

9 - Subvention DETR - Travaux de mise en sécurité des églises

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	
Travaux de purge Église La Boissière	11 692,59 € HT	<u>État (DETR)</u>	20 416,67 €
Travaux de purge Église St Rémy en Mauges	14 695,40 € HT		
Travaux de purge Église La Salle Aubry	3 802,28 € HT		
Travaux de purge Église La Chaussaire	5 703,42 € HT		
Travaux de sécurisation du beffroi de l'Église de St Pierre Montlimart	22 439,64 € HT		
		<u>Autofinancement</u>	37 916,66€
TOTAL HT	58 333,33€	TOTAL	58 333,33€

10 - Subvention DSIL - Réhabilitation et extension de l'école Bellevue à Chaudron en Mauges

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
Travaux	3 739 905,00 €	État - <u>DSIL</u> - Grande priorité	3 708 315,00 €
<u>Etudes</u> et frais divers	1 207 989,00 €	Département	100 000,00 €
		<u>CAF</u>	50 000,00 €
		<u>SIEML</u>	100 000,00 €
		Autofinancement communal	989 579,00 €
TOTAL	4 947 894,00 €	TOTAL	4 947 894,00 €

11 - Subvention DSIL - Rénovation énergétique de l'école de musique du Val d'Èvre à Montrevault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT	Co-financeurs	TOTAL
Isolation des planchers bas en sous-face	17 850 € HT	<u>État (DSIL)</u>	212 685,00 €
Isolation des planchers hauts en faux-plafonds	44 550 € HT	<u>Sieml (Bee 2030)</u>	49 696,00 €
Isolation des murs par l'extérieur	84 000 € HT	<u>Ademe (Fonds chaleur)</u>	6 299,00 €
Remplacement des ouvrants pour double vitrage	100 000 € HT	<u>Région Pays de la Loire</u>	27 000,00 €
Remplacement de la VMC simple flux pour une double flux	57 400 € HT		
Remplacement des sources d'éclairage pour des lampes led	19 800 € HT		

Remplacement de la chaudière gaz propane par une chaudière bois granulés	46 000 € HT	<u>Autofinancement</u>	73 920,00 €
TOTAL HT	369600,00 €	TOTAL	369 600,00€

12 - Subvention DETR - Maison France Services

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RECETTES	
Postes	TOTAL HT annuel	<u>Co-financeurs</u>	TOTAL HT annuel
Frais de personnel (2 ETP)	68 000 €	<u>État (DETR)</u>	15 000 €
Frais communication (téléphone/internet)	1 100 €	Fonds Banque Territoires	30 000 €
Documentation/abonnement spécialisé	650 €		
Fournitures administratives et d'entretien	250 €		
		<u>Autofinancement</u>	25 000 €
TOTAL HT	70 000 €	TOTAL	70 000 €

13 - Subvention DETR - Aménagement des espaces publics aux abords de l'équipement mairie, bibliothèque et périscolaire de Saint Rémy en Mauves

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
<u>Maîtrise d'œuvre</u>	24 450,00 €	<u>État - DETR</u>	121 918,65 €
Travaux	249 640,00 €		
<u>Eclairage</u>	62 249,00 €		
Plantations	12 000,00 €	Auto-financement communal	226 420,35 €
TOTAL	348 339,00 €	TOTAL	348 339,00 €

14 - Cession parcelles 145C1207, 145C1944 - La Barrière - Le Fuilet

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de céder la parcelle C 1207 d'une contenance de 576 m² et la parcelle C 1944 d'une contenance de 550 m² à usage de terre agricole situées à La Barrière au Fuilet aux conditions financières suivantes : 0,30 €/m² avec frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

15 - Maintenance des toitures et chéneaux des bâtiments communaux - Déclaration sans suite de la procédure

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de déclarer sans suite l'ensemble de la procédure pour erreur dans les exigences techniques ne permettant pas d'attribuer l'offre économiquement la plus avantageuse et décide de lancer une nouvelle consultation dans les mêmes conditions de publicité que la précédente, en supprimant la clause de limitation du nombre de lot attribué par attributaire.

16 - Acquisition de matériels professionnels de cuisine - Attribution et autorisation de signature des accords-cadres à marchés subséquents

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer l'accord-cadre de fournitures relatifs à l'acquisition de matériels et équipements professionnels de cuisine de la manière suivante :

Lots	Nombre d'offres reçues	Attributaires proposés
Accord-cadre pour l'acquisition de matériels et équipements professionnels de cuisine	5	1 - ABCP
		2 - CORBE
		3 - BENARD

17 - Acquisition de matériels électroménagers à caractère domestique - Attribution et autorisation de signature des accords-cadres

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer les accords-cadres de fournitures relatifs à l'acquisition de matériel électroménager à caractère domestique de la manière suivante :

Lots	Nombre d'offres reçues	Attributaire proposé	Montant maximum annuel
Lot n° 1 : Acquisition de matériel électroménagers de cuisine	3	<u>ORC</u>	15 000 € HT
Lot n° 2 : Acquisition de matériel d'entretien du linge et de la maison	3	J.D.E.	10 000 € HT
Lot n° 3 : Acquisition de matériel multimédia	1	J.D.E.	7 000 € HT

Séance levée à 21h45

Prochain Conseil Municipal : jeudi 24 février 2022 à 20 heures